

**SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 18 MAI 2009**

L'an deux mil neuf, le lundi 18 mai, à 19 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mai 2009, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves ARCHAMBAUD, Maire.

**Présents** : Y. ARCHAMBAUD, P. BARTHOUD, S. BLANCHARD, H. BOISSON, V. FRÉDÉRIC, S. GENAUDEAU, P. GENEAU C. GOUIN, B. GUILLET, M. LAURINE et S. LAVILLE.

**Secrétaire de séance** : Mariannick LAURINE

Le procès-verbal de la réunion du 23 mars 2009 est adopté à l'unanimité.

**PROJET D'ACHAT DE SONO**

Monsieur le Maire propose au conseil l'achat d'un système de sonorisation portatif avec micro et lecteur de CD pour servir lors des commémorations du 14 juillet ou autres manifestations communales et pendant les enterrements. Un devis a été demandé à la société AR'SCÈNE de Rouffiac, il s'élève à 697 € TTC. Après en avoir délibéré, le conseil accepte le principe mais souhaite étudier d'autres devis.

**ÉLECTIONS EUROPÉENNES BUREAU DE VOTE**

08 h 00 - 10 h 30 : Ch. GOUIN, S. LAVILLE, S. BLANCHARD  
10 h 30 - 13 h 00 : V. FRÉDÉRIC, P. GENEAU, P. BARTHOUD  
13 h 00 - 15 h 30 : M. LAURINE, P. GAUROIS, H. BOISSON  
15 h 30 - 18 h 00 : Ch. GOUIN, B. GUILLET, S. GENAUDEAU

**MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE L'AIDE COMMUNALE POUR L'ASSAINISSEMENT**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'octroyer une aide aux habitants de la commune pour le raccordement à l'assainissement collectif actuellement en cours de réalisation. Cette aide sera accordée sur la base d'un raccordement individuel par habitation.

Cette aide concerne tout branchement réalisé par une entreprise ou par le propriétaire lui-même. Elle sera versée sur présentation de factures acquittées (canalisations, poste de relevage, tranchées, remblais, location de matériel).

Dans la limite de 2 400 € HT de travaux, l'aide se répartit comme suit :

**Résidences principales** :

- 25 % du montant des travaux réalisés par une entreprise,
- 30 % du montant des travaux réalisés par le propriétaire.

### Résidences secondaires :

- 12,5 % du montant des travaux réalisés (par une entreprise ou le propriétaire).

Le versement de cette aide sera effectué par virement sur le compte bancaire ou postal de chacun, sur fourniture d'un RIB ou RIP.

### IMPASSE DU PUIITS DES CHERVES : ACHAT PARTIEL

Pour accéder à la propriété de Monsieur et Madame GIRARD et permettre les travaux d'assainissement, Monsieur et Madame LAROCHE-JOUBERT et la famille NOUVEAU/BAURION acceptent de vendre une partie de l'impasse. Les frais d'acte sont à la charge de la commune.

### ASSOCIATION FONCIÈRE : INTÉGRATION DES ÉCRITURES SUITE À DISSOLUTION

Suite à la dissolution de l'Association Foncière de St Seurin de Palenne et l'intégration des écritures dans le budget de la commune de St Seurin de Palenne, il y a lieu de procéder comme suit

- Le déficit d'investissement reporté, compte 001 de l'Association Foncière de St Seurin de Palenne, transféré à la commune de St Seurin de Palenne, s'élève à - 2 096,02 €, l'excédent de fonctionnement reporté, compte 002 de l'Association Foncière de St Seurin de Palenne, transféré à la commune de St Seurin de Palenne s'élève à 8 130,46 €.
- Le nouvel excédent d'investissement reporté pour la commune de St Seurin de Palenne, compte 001 s'élève à + 51 909,44 € et le nouvel excédent de fonctionnement, compte 002 s'élève à 103 411,91€.

Le conseil municipal décide d'ouvrir les crédits suivants :

#### Section de fonctionnement :

|                         |            |      |              |
|-------------------------|------------|------|--------------|
| Fonctionnement recettes | compte 002 | pour | + 8 130,46 € |
| Fonctionnement dépenses | compte 022 | pour | + 8 130,46 € |

#### Section d'Investissement :

|                         |                |      |              |
|-------------------------|----------------|------|--------------|
| Investissement recettes | compte 001     | pour | - 2 096,02 € |
| Investissement dépenses | compte 2315-55 | pour | - 2 096,02 € |

### VOTE ET VIREMENT DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2009 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants (Achats divers)

| DÉSIGNATION DES ARTICLES |                             | CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER |              |
|--------------------------|-----------------------------|---------------------------------|--------------|
|                          |                             | RECETTES                        | DÉPENSES     |
| N°                       | INTITULÉ                    |                                 |              |
| 2188 -57                 | Achats divers               |                                 | 2 000,00 €   |
| 2313-55                  | Salle associative et annexe |                                 | - 2 000,00 € |
|                          |                             |                                 |              |
|                          | TOTAL                       | 0,00 €                          | 0,00 €       |

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter ces crédits.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

### **FANFARE DU 19 JUILLET**

Commémoration au monument aux morts à 11 h 30 avec la fanfare de St-Fort-sur-Gironde et l'association des anciens combattants de Saintes. L'apéritif sera offert par la municipalité et le Comité des Fêtes, place de l'église.

### **CINÉSITE**

La date du jeudi 23 juillet a été retenue pour le cinésite. Le film "Exils" sera projeté à 22 h 30. Auparavant, à 20 h, l'apéritif sera offert par la municipalité, suivi d'un pique-nique tiré du panier.

### **RÉSERVE D'EAU**

*Stéphane GENAUDEAU ne prend pas part à la délibération.*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité, d'acheter à Stéphane GENAUDEAU une réserve d'eau pour arroser les fleurs, pour la somme de 50 €.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- 100 pieds de fleurs donnés par la ville de PONS sont à planter
- Il est prévu l'achat d'un store pour la fenêtre du secrétariat
- Photocopieur : en attente de livraison
- Fermeture du préau : les demandes de subvention ont été faites
- Blason de la commune : la commission d'héraldique aura lieu le vendredi 12 juin
- Inscription a été faite pour le concours des villages fleuris
- Puits ou forages domestiques à déclarer
- Composteurs proposés par la CDCHS : une réunion publique sera organisée prochainement
- Envisager d'autres containers gris pour les ordures ménagères
- Relance auprès du couvreur pour le toit de l'église

- Salle des archives à terminer

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 h 00.

Signatures :

Y. ARCHAMBAUD

V. FREDERIC

P. GENEAU

P. BARTHOU

S. BLANCHARD

H. BOISSON

S. GENAUDEAU

C. GOUIN

B. GUILLET

M. LAURINE

S. LAVILLE